



Economie et politique locales

<http://www.collectiviteslocales.fr/component/k2/item/5059-la-collectivite-europeenne-d-alsace-verra-le-jour-au-1er-janvier-2021>

La Collectivité Européenne d'Alsace verra le jour au 1er janvier 2021

Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry, Présidents des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont signé lundi 29 octobre 2018 à Matignon, avec le Premier Ministre, l'acte de renaissance de l'Alsace. C'est ainsi qu'au 1er janvier 2021, la Collectivité Européenne d'Alsace permettra le retour de l'Alsace avec de vraies compétences particulières et spécifiques.

De la même manière, certains principes majeurs seront actés comme le maintien des préfetures de Colmar et Strasbourg, l'expérimentation du "droit d'option" dans le cadre du traité de l'Elysée, l'organisation à l'échelle alsacienne des fédérations sportives et des acteurs socio-professionnels ou encore le fait que l'Alsace dispose de ses propres plaques minéralogiques et de données statistiques propres.

« C'est une victoire historique pour l'Alsace et les Alsaciens, une réalité à laquelle plus personne n'osait croire il y a quelques mois encore. Aujourd'hui l'Alsace gagne et l'Alsace avance » ont indiqué les deux présidents de conseils départementaux dans un communiqué commun.